Lette d'Andri Glas. a Audic Billy -

"Le Litteraire " du 27 juillet 46

QUELQUES POINTS DE GRAMMAIRE

Par ANDRÉ GIDE

ANDRE BILLY qui lui cherchait récomment une petite querelle grammaticale, André Gide vient d'envoyer une réponse que nous transmet notre collaborateur et que nous nous empressons de publier ici.

Paris, le 13 juillet 46.
Cher André Billy,
Je lis avec grand intérêt vos
Propos du Samedi dans le Littéraire du 13 juillet.
Oh! parbleu, je suis bien forcé,
en toute bonne foi, de vous donner

raison sur presque tous les points relevés par vous, et vos observa-tions viennent à point, car un nouveau tirage de mon Journal va me permettre d'y apporter aussitôt les corrections voulues: « grand peur », sans apostrophe: « passer corrections voulues : outre aux gaucheries » (un peu douteux pourtant); « lorsqu'on lui

demande ». Quant à « emprise », j'ai résisté tant que s'ai pu à l'emploi abusis de ce mot. Je crains bien que pous ne puissiez que retarder, non empêcher cette acception nouvelle; et le mot « empreinte », proposé par vous, ne me plait guère dans la phrase que vous citez.

Je ne suis guère entêté, cher Bil-ly. Si j'avais en le plaisir de vous réquenter dovantage, je vous au-rais sam doute donné maintes preuves de la facilité (peut-être même excessive) avec laquelle je donné l'autre avison contra mé donne à l'autre raison contre moi. Pourtant je ne me laisse pas pleinement persuader par certaines de vos remarques suivantes : " Même pas de retard » me semble convenir à une notation hâtive.

Sentez-vous vraiment le besoin d'un point d'interrogation après la phrase : " Qu'avions-nous à leur opposer, que discorde, incompé-tence, ...etc. ? qui, manifeste-ment, veut dire : Nous n'avions

rien d'autre à leur apposer. «
Non, décidement, je ne puis pré-férer : « Seul m'agrée l'art qui, parti de l'inquiétude, tend à la sérénité ». Le subjonctif tende me plaît : il retient l'esprit du lec-teur. La phrase proposée par vous me paraît plate et passerait inaperçue.

« Inutilisable » ne me paraît pas pouvoir remplacer « inserviable », qui précisément, implique l'idée de service rendu volontiers et d'assentiment.

Quant à « davantage que », je n'ai certainement pas à vous av-prendre ce qu'en dit Littré : « Les grammairiens modernes ont décidé que davantage ne pouvait être suivi de que. Toutefois cette décision est en contradiction avec l'usage des meilleurs écrivains. » Suivent d'excellents exemples de Descartes, Malherbe, Molière, Pascal, La Malherbe, Molière, Pascal, La Bruyère, Massillon, etc. Ajouterai-je que dans la phrase citée par vous, cet emploi me paraît parti-culièrement légitime : « davan-tage » prend manifestement le sens de autant ou plus. a Les-puristes n'en veulent pas a dites-vous; mais, mon cher Billy, c'est vous qui me donnez comme puriste. Je me sens, il est vrai, particulière-ment soucieux de tout ce qui touche à notre langue et désireux d'en maintenir la pureté; mais désireux aussi d'user de toutes les possibilités, parfois subtiles, qu'elle me donne, et ne parviens pas à con-fondre bien écrire avec correcte-

ment écrire. Au surplus, manquant terriblement de cette assurance que tout puriste doit avoir.

puriste doit avoir.

« De concert » ou « de conserve »? dans la phrase que vous citez, vous dites que « de concert » est préférable: mais l'explication même que vous donnez à la suite m'invite à préférer « de conserve » qui (je vous cite) « implique l'idée de mouvement, de voyage, de navigation. » C'est exactement ce pour anoi le suadère ce dernier mot, quoi je suggère ce dernier moi, songeant à la navigation risquée de la nouvelle N.R.F.

Et tout ce que je vous en dis n'est que par plaisir de causer un peu avec vous.

Tout attentivement vôtre. André Gide.